

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20240527-010****du 27 mai 2024****n°010****page 1/3****EXTRAIT:****GRAND
CHATELLERAULT**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**membres en exercice : 26****PRESENTS (17) : M. ABELIN, M. COLIN, M. PEROCHON, Mme AZIHARI, M. DROIN, M. JUGE, M. CHAINE, Mme LAVRARD, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M. BOISSON, M. AURIAULT, M. MEUNIER, M. BONNARD, M. BRAGUIER, Mme BRAUD, M. TARTARIN****POUVOIRS (4) : M. PICHON donne pouvoir à M. ABELIN
M. MATTARD donne pouvoir à M. CHAINE
Mme BOURAT donne pouvoir à Mme LAVRARD
M. PREHER donne pouvoir à Mme AZIHARI****EXCUSES (5) : M. MICHAUD, Mme DE COURREGES, M. CIBERT, Mme GODET, M. BAILLY.****Nom du secrétaire de séance : Franck BONNARD****RAPPORTEUR : Monsieur Michel DROIN****OBJET : Initiative Vienne - Convention de partenariat 2024**

Initiative Vienne est l'une des 225 plateformes d'Initiative France, premier réseau associatif d'appui et de financement des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Chaque plateforme soutient les entrepreneurs de son territoire en leur proposant gratuitement une offre de service complète. Elle accompagne les entrepreneurs dans la phase de maturation du projet, notamment par le biais d'un parrainage sur une année. Elle propose également un suivi personnalisé post-crédation.

La plateforme accorde des prêts d'honneur à taux 0 et sans garantie qui permettent à l'entrepreneur une facilité d'accès au prêt bancaire (effet levier) et qui financent un besoin en fonds de roulement, des investissements ou bien encore la création ou le maintien d'emploi.

La plateforme regroupe des acteurs privés (dont les banques), institutionnels et publics qui ont pour objet de favoriser la création, la reprise et le développement d'activités d'entreprises pérennes par la mise en œuvre, d'une part de moyens financiers adaptés, d'autre part, de moyens humains liés à l'accompagnement des porteurs de projet et au suivi des activités et des entreprises soutenues.

Sa mission se réalise notamment, au moyen de l'utilisation de fonds spécifiques dédiés (fonds de prêts d'honneur, fonds santé...), par l'octroi de prêts d'honneur principalement à des créateurs, repreneurs, et développeurs d'activités ou d'entreprises, afin de faciliter la réalisation de leurs projets et leur permettre d'avoir accès au financement bancaire dans des conditions normales, voire privilégiées.

Initiative Vienne est également un des opérateurs retenus par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du dispositif Entreprendre la Région à vos Côtés.

Grand Châtellerault est adhérent à Initiative Vienne depuis 2005. Par délibération n°5 du bureau communautaire du 22 mai 2023, a été adoptée une convention de partenariat jusqu'au 31 décembre 2025 fixant les conditions de ce partenariat et notamment les conditions de versement de la subvention annuelle.

Depuis 2019, de nouveaux projets de développement ont été mis en place :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20240527-010

du 27 mai 2024

n°010

page 2/3

- *Club des Ambassadeurs Initiative Vienne*
- *Mise en place d'un nouveau système de qualification d'Initiative France,*
- *Lancement des prêts d'honneur BPI couplés au prêt d'honneur Initiative,*
- *L'organisation d'ateliers pour permettre aux porteurs de projet de réussir leur demande de prêt d'honneur*
- *Instauration d'un comité des risques*
- *Bilan de la plateforme Initiative Vienne sur le département 86 :*

	BILAN 2023	BILAN 2022
Nombre de nouveaux entrepreneurs accompagnés et financés	104	125
<i>dont % demandeurs d'emplois</i>	<i>72%</i>	<i>74 %</i>
<i>dont % de femmes</i>	<i>30%</i>	<i>39 %</i>
<i>Dont % jeunes (- de 30 ans)</i>	<i>21%</i>	<i>23 %</i>
<i>dont % de seniors (+ de 45 ans)</i>	<i>26%</i>	<i>24 %</i>
Nombre d'entreprises financées	94	100
Nombre de prêts d'honneur	88	112
Nombre d'emplois directs créés ou maintenus	322	468

- *Bilan 2023 de la plateforme Initiative Vienne sur le territoire de Grand Châtellerault :*

	BILAN 2023
Nombre d'entreprises financées	26
Nombre de prêts d'honneur	25
Nombre d'emplois directs créés ou maintenus	111
Financements mobilisés dans l'économie de Grand Châtellerault	5 709 434 €
<i>dont montant des prêts d'honneur Initiative Vienne engagés</i>	<i>400 500 €</i>
<i>dont montant des prêts bancaires associés</i>	<i>5 309 934 €</i>

Le budget prévisionnel 2024 de la plateforme Initiative Vienne :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20240527-010

du 27 mai 2024

n°010

page 3/3

BESOINS	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2024 rectifié	RESSOURCES	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2024 rectifié
Dépenses du personnel	231 912	251 260	248 340	Région Nouvelle Aquitaine	114 000	114 000	112 000
Pilotage AAP	5 000	8 000	8 000	Région pilotage AAP	5 000	8 000	8 000
charges de fonctionnement	60 375	64 208	65 963	Autofinancement	53 630	63 500	63 500
Impot société	4 234	1 460	3 336	Financement EPCI	65 250	65 250	65 250
Prime PPV 2023	1 400	-	-	Fonds dédiés AG + PPV 2022	-	-	-
Prime PPV 2022	3 000	-	-	Nouvelle Aquitaine Amorçage	56 400	56 400	56 400
Logiciel ARKA		4 560	-	EPCI Sub'emploi	2 349		
				Sub AGRI	1 950	2 600	2 600
				Fds TRN INA	150	1 500	900
				BPI	6 600	6 000	6 000
				Produits financiers	23 797	15 332	18 750
TOTAL DEPENSES	305 921	329 488	325 639	TOTAL RECETTES	329 126	332 582	333 400
				résultat provisoire	23 205	3 094	7 761

* * * * *

VU la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°5 du bureau communautaire du 22 mai 2023, adoptant la convention de partenariat entre Initiative Vienne et Grand Châtellerault,

CONSIDÉRANT pour Grand Châtellerault le bien fondé de la plateforme sur son territoire où elle-même exerce une compétence en matière de développement économique,

CONSIDÉRANT l'importance de continuer à soutenir les actions en faveur de la création et la reprise d'entreprises sur le territoire,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 10 000 € à la plateforme Initiative Vienne pour l'année 2024.

Cette dépense sera imputée sur le compte 90.10 / 6574 / 4300

Vote : **Adopté à l'unanimité**

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

NE PREND PAS PART AU VOTE :

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICQUÉ

